

# ENR : objectifs européens et réalité

5 mai 2009

Les objectifs que l'UE s'est fixé en matière d'utilisation d'énergies renouvelables dans le secteur des transports (5,75%) et dans la production d'électricité (21 %) en 2010 ne seront très probablement pas atteints, indique un rapport de progrès publié par la Commission. La part de ces énergies devrait être respectivement de 4% et 19% à cette date sur l'ensemble de l'UE, les progrès étant très inégaux d'un pays à l'autre : certains Etats membres ont déjà atteint leurs objectifs, comme l'Allemagne, d'autres en sont encore loin (France, Grèce).

Tableau des progrès réalisés par pays

Le rapport souligne la nécessité d'un cadre législatif plus contraignant qu'offre justement la nouvelle directive qui entre en vigueur ce mois-ci dans le cadre du « paquet » énergie et climat. Cette directive vise à rendre obligatoire, d'ici 2020, une part de 20% de l'énergie provenant de sources renouvelables dans la consommation finale d'énergie de l'UE mais aussi une part de 10% dans le secteur des transports.

[Le communiqué de presse](#)